



## Option EPS en seconde : Critères de sélection et dossier de candidature



**NOM :**

**Prénom :**

**Classe :**

### Partie à compléter par l'établissement

#### 1. Appréciation du professeur principal de l'année en cours

Nom du Professeur Principal : .....

.....  
.....  
.....

#### 3. Appréciation du professeur d'EPS de l'année en cours

Nom du professeur d'EPS : .....

- A participé à l'AS dans son établissement ? OUI / NON

Si oui, quelle(s) activités, quelles années : .....

- Est Jeune Officiel (arbitre) UNSS : OUI / NON

Si oui, quelle(s) activités, quel niveau : .....

**Appréciation :**

.....  
.....  
.....  
.....

L'inscription à l'Association Sportive du Lycée est obligatoire durant le cycle de 3 ans (Un règlement sous forme de chèque de caution devra être joint à l'inscription définitive). Les élèves sont invités à participer à différents événements en tant que joueurs, ou/et jeunes officiels, ou/et jeunes reporters, ou/et jeunes dirigeants... (organisés par l'UNSS ou autres).

Visa du chef d'établissement :

Copie remise à la famille